

## Tarifs et financement

Vous pouvez bénéficier du financement de tout ou partie de votre formation en fonction de votre situation :

Tout actif ( salariés, demandeurs d'emploi, fonctionnaires, contractuels, travailleurs indépendants)

Dispositif	Descriptif	Modalités
<b>Rencontrer un Conseiller en Evolution Professionnelle (CEP)</b>	Le conseil en évolution professionnelle est une offre de service en information, en conseil et accompagnement personnalisés de projets professionnels, gratuite et accessible à toute personne active.	<a href="http://www.mon-cep.org/">http://www.mon-cep.org/</a>
<b>Le Compte Personnel d'Activité</b>	Ce compte individuel et rechargeable en heures pour se former, accompagne son titulaire dès l'entrée dans la vie professionnelle, tout au long de sa carrière et jusqu'au départ en retraite. Il permet d'accumuler, au fil des années de travail des heures de formation	<a href="https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/">https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/</a>
<b>Contrat de professionnalisation</b>	Le contrat de professionnalisation est un contrat de formation en alternance, associant formation pratique en situation de travail et formation théorique dans un organisme de formation ou dans une entreprise. Sans limite d'âge.	Contactez Pôle Emploi ou la Mission Locale (pour les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans) ou l'employeur.

### Demandeurs d'emplois

Situation	Financement	Modalités	Taux de prise en charge
<b>Demandeur d'emploi</b>	Au titre de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF)	Contactez Pôle Emploi ou la Mission Locale	Selon situation individuelle
<b>Bénéficiaire RSA</b>	Dans le cadre de politiques d'insertion et d'accès à l'emploi	Prendre contact avec le Conseil Départemental de rattachement	Selon situation individuelle
<b>Dispositif d'Aide à la Formation (DAF)</b>	Le CREPS de Nancy a choisi de favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.	Sous conditions de ressources.  Après l'entrée en formation, sur dossier.	Selon situation individuelle

### Salariés et indépendants

Situation	Financement	Modalités	Taux de prise en charge
<b>CDI, CDD, CUI</b>	OPCA (Organisation Collecteur Agréé)  ou  Sur le Plan de Formation Continue de l'Entreprise  ou  Congé formation ou congé formation CDD	Informez votre employeur de votre projet et contactez l'OPCA  Informez votre employeur de votre projet  Informez votre employeur de votre projet et contactez l'OPACIF	Selon situation individuelle
<b>Travailleurs indépendants</b>	AGECIFE	Consultez le site internet de l'AGEFICE ou se rendre dans un point d'accueil	Selon situation individuelle

### Sportifs de haut niveau

<b>Situation</b>	<b>Financement</b>	<b>Modalités</b>	<b>Taux de prise en charge</b>
<b>Sportifs de haut Niveau</b>	Direction Technique Nationale ou Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale	Etre inscrit sur les listes ministérielles	Selon situation individuelle
<b>Sportifs des pôles de l'établissement, toutes formations</b>			

### Personne en situation de handicap

<b>Situation</b>	<b>Financement</b>	<b>Modalités</b>	<b>Taux de prise en charge</b>
<b>Personne en situation de handicap</b>	AGEFIPH (secteur privé) ou FIPHPH (fonction publique)	Etre Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)	Selon situation individuelle

Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres solutions peuvent s'offrir à vous.

N'hésitez pas à contacter le département formation ...